

Notre offre de bilan de compétences sur Marseille et Aix en Provence

Objectifs

Le bilan de compétences est un outil stratégique pour définir et mettre en place un changement de carrière. Il est réalisé dans un cadre légal et réglementaire selon le décret n°2018-1330 du 28 Décembre 2018 et Décret n° 2023-1350 du 28 décembre 2023 ainsi que les articles L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail.

Il permet de :

- Explorer puis définir clairement les métiers vers lesquels vous orienter
- Confirmer les idées de projet que vous avez déjà
- Analyser vos compétences, aptitudes et motivations
- Valider l'adéquation entre votre profil et le marché de l'emploi
- Construire un projet de formation, de Validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Etudier l'opportunité de la création ou de la reprise d'entreprise

Publics

- Toute personne désirant faire un bilan de compétences
- Prestation accessible aux personnes en situation de handicap
- Prérequis : aucun

Modalités

- Des entretiens individuels en présentiel et/ou distanciel selon votre convenance
- Un travail personnel est demandé entre les entretiens
- un 1^{er} rendez-vous sera proposé dans les 10 jours qui suivent votre prise de contact dans le cadre d'un entretien préalable gratuit et destiné à mieux connaître votre futur conseiller bilan

Dates et durées

- **16 heures d'entretien** en face à face, réparties en sessions de 2 ou 3 heures selon vos disponibilités et vos besoins. Votre bilan nécessitera un travail personnel indispensable.
- 1 rendez-vous par semaine ou dizaine ou quinzaine
- A l'issue d'un premier entretien, démarrage du bilan sous quinzaine après signature de la convention

Tarifs 1 700 euros

Financements possibles

- CPF, OPCO, AGEFIPH, plan de développement des compétences.

Votre bilan de compétences se déroule en trois grandes phases

Phase préliminaire

- Définir vos attentes et vos besoins
- Valider les modalités d'organisation et le déroulement de votre bilan
- Choisir les outils et méthodes les plus adaptés à vos objectifs

Phase d'investigation et exploration de pistes professionnelles

➤ Bilan personnel

- Mettre en valeur vos traits de personnalité, vos aptitudes
- Identifier vos motivations personnelles et vos centres d'intérêt professionnel
- Définir les priorités de votre projet de vie et l'articulation avec vos objectifs professionnels

➤ Bilan professionnel

- Mettre en avant les acquis que vous souhaitez conserver dans vos prochains projets :
 - Vos connaissances
 - Vos aptitudes

- Vos compétences professionnelles et extraprofessionnelles, vos softskills
 - Engager les processus de changement
 - Transposer les atouts de votre parcours en compétences et vos compétences transférables en métiers
- **Exploration de nouvelles orientations professionnelles**
- Rechercher, identifier et définir des métiers qui correspondent à vos objectifs
 - Explorer la faisabilité de ces projets grâce à des entretiens avec des professionnels et des données sur le marché de l'emploi
 - Travailler sur un projet principal et des pistes alternatives
 - Connaître les pistes d'évolutions professionnelles pour chaque projet
 - Se situer en termes d'adéquation employabilité - profil - marché

Phase de conclusion - les conditions de réussite de vos changements

- **Validation de votre plan d'action qui reprend les éléments suivants :**
- Les actions à réaliser
 - Les coordonnées des interlocuteurs
 - Les dates des actions post-bilan de compétences : inscription en formation, rendez-vous VAE ou création d'entreprise, relance employeur ...
 - Les plans de financement
 - Les outils : CV, Lettre de motivation, Business plan ...
- **Pour chaque projet principal ou alternatif, valorisation de vos atouts :**
- Compétences mobilisables dans votre nouveau projet
 - Motivations, traits de personnalité et aptitudes en lien avec les attentes du marché
 - Argumentation personnalisée de l'ensemble de ces éléments

Suivi à 6 mois

- **Entretien 6 mois après la fin de votre bilan pour échanger sur les avancées et effectuer les ajustements éventuels**

Les outils et méthodes

Votre conseiller bilan vous proposera :

- Des entretiens individuels personnalisés
- La passation de tests reconnus de personnalité, d'intérêts professionnels, de motivation et d'aptitudes psychotechniques, au travers d'outils d'aide à la réflexion, grilles d'auto-évaluation et questionnaires, outils de priorisation, d'analyse de parcours et de changement
- La rédaction d'un diagnostic de situation partagé
- Un accès à un espace ressources pour vous orienter
- La formalisation des compétences à l'aide de référentiels
- Une prise de contacts ou de rendez-vous avec des interlocuteurs privilégiés selon les besoins de votre projet (les centres de formation visés, les lieux ressources VAE, les services de création d'entreprises...)
- Une possibilité de mise en situation professionnelle
- La remise d'un document de synthèse opérationnel, clair et appropriable.

Les moyens

- Des conseillers expérimentés en bilan de compétences connaissant le marché du travail
- Des moyens matériels : des bureaux individuels équipés et accès à des ressources numériques
- Des outils validés par des maisons d'édition spécialisées en orientation professionnelle

Modalités d'évaluation

En fin de bilan, le bénéficiaire se verra remettre un document de synthèse présentant les analyses, les conclusions et les recommandations. Un questionnaire de satisfaction lui sera adressé afin de permettre l'évaluation de la qualité de la prestation et de savoir si l'accompagnement a répondu aux besoins et attentes exprimés. Un second questionnaire de satisfaction lui sera également adressé à 6 mois.

CONTACTS ET LIEUX DE LA PRESTATION

CCIAMP Centre de bilan de compétences 1, rue Saint -Sébastien 13006 MARSEILLE (Métro Castellane)	CCIAMP Centre de Bilan de Compétences 11 cours Gambetta 13100 AIX EN PROVENCE
--	--

Référente Bilan de compétences :

Mail : dadc-bilandecompetences@cciamp.com

Tel : 04 88 10 44 04

Référente Handicap : Valérie Lapalus

Mail : valerie.lapalus@cciamp.com

Tel : 04 91 39 33 28

**Notre activité en quelques
chiffres :**

EN 2025,

33 personnes nous ont fait confiance

95% personnes sont satisfaites de la prestation.

94% de nos bénéficiaires vont au bout de l'accompagnement.

La durée moyenne de réalisation d'un bilan est de 17 semaines.